

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2354>



Célébrer le 29 mai 2005

- Actualité Evènements-Soutiens - Evènements -



Date de mise en ligne : mercredi 30 avril 2025

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Il y a exactement 20 ans, le peuple français, suivi en cela par les Néerlandais, disait non au Traité Constitutionnel Européen lors d'un référendum. Les dirigeants français ont bafoué ce vote par la signature du Traité de Lisbonne. Bien pire, ils ont cherché à faire disparaître ce vote des mémoires. Alors que la question de la démocratie devient de plus en plus primordiale, il nous appartient de saluer cet événement. Organisons donc, partout où nous le pouvons, des rassemblements pour le célébrer. A Paris, ce sera à 18h30 le jeudi 29 mai dans la jardin des Tuileries allée des Feuillants en face du 228 rue de Rivoli.

Faisons et diffusons des vidéos de ces rencontres. Diffusons des textes sur ce moment. Le Monde diplomatique, pour sa part, publie en page 3 de son numéro de mai, actuellement en vente, un article de André Bellon sous le titre « 29 mai 2005, un peuple disait Non ». Vous pouvez vous le procurer dans les kiosques. En voici ci-dessous les premières lignes :

29 mai 2005, un peuple disait Non

Commémorer – quel qu'en soit la manière – est censé contribuer à la cohésion nationale. Occulter ne saurait donc être sans importance. « Ce qui m'épouvante, (...) ce n'est pas que le monde moderne détruise tout, c'est qu'il ne s'enrichisse nullement de ce qu'il détruit », écrivait Georges Bernanos. Vingt ans après, que reste-t-il du référendum du 29 mai 2005 par lequel une nette majorité de Français a rejeté le traité constitutionnel européen (TCE) ? Pour beaucoup, le vague souvenir d'un vote populaire bien vite remis en cause. Dans l'ambiance délétère et incertaine de 2025, l'intérêt général ne commande-t-il pas de remettre en lumière cet événement, son sens et sa portée ?

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, l'idéal européen s'impose autant comme réponse aux contraintes géopolitiques que comme fantasme de paix et de dialogue entre les peuples. Dans le même temps, la Libération apporte, en France, le programme du Conseil national de la Résistance (CNR). D'un côté donc, le marché commun ; de l'autre la primauté donnée à la question sociale : cette contradiction affleure sous la IVe République comme sous le gaullisme sans que ni l'une ni l'autre ne l'arbitre vraiment. Bien qu'on ne s'en aperçut pas alors, l'élection présidentielle de 1981 tranche le nœud gordien en faveur d'une Europe néolibérale. « La France est notre patrie, l'Europe est notre avenir », anticipe François Mitterrand le 20 mars 1987, dans une allocution. L'analyse de ses deux septennats doit se poursuivre, depuis le choix qu'il fait, dès 1981, de Jacques Delors, européiste sans grandes nuances, au ministère clef de l'économie, à la signature du traité de Maastricht en 1992.

En pièce jointe article du diplo et document d'appel pour le 29 mai